

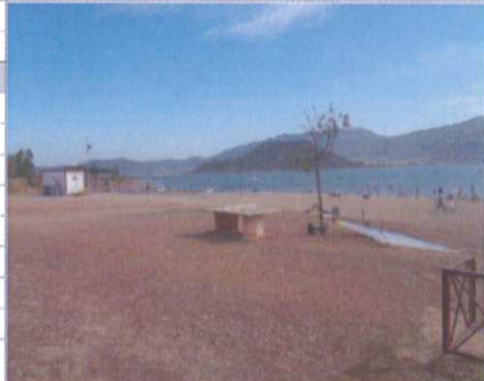
FICHE PROFIL DE Baignade - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

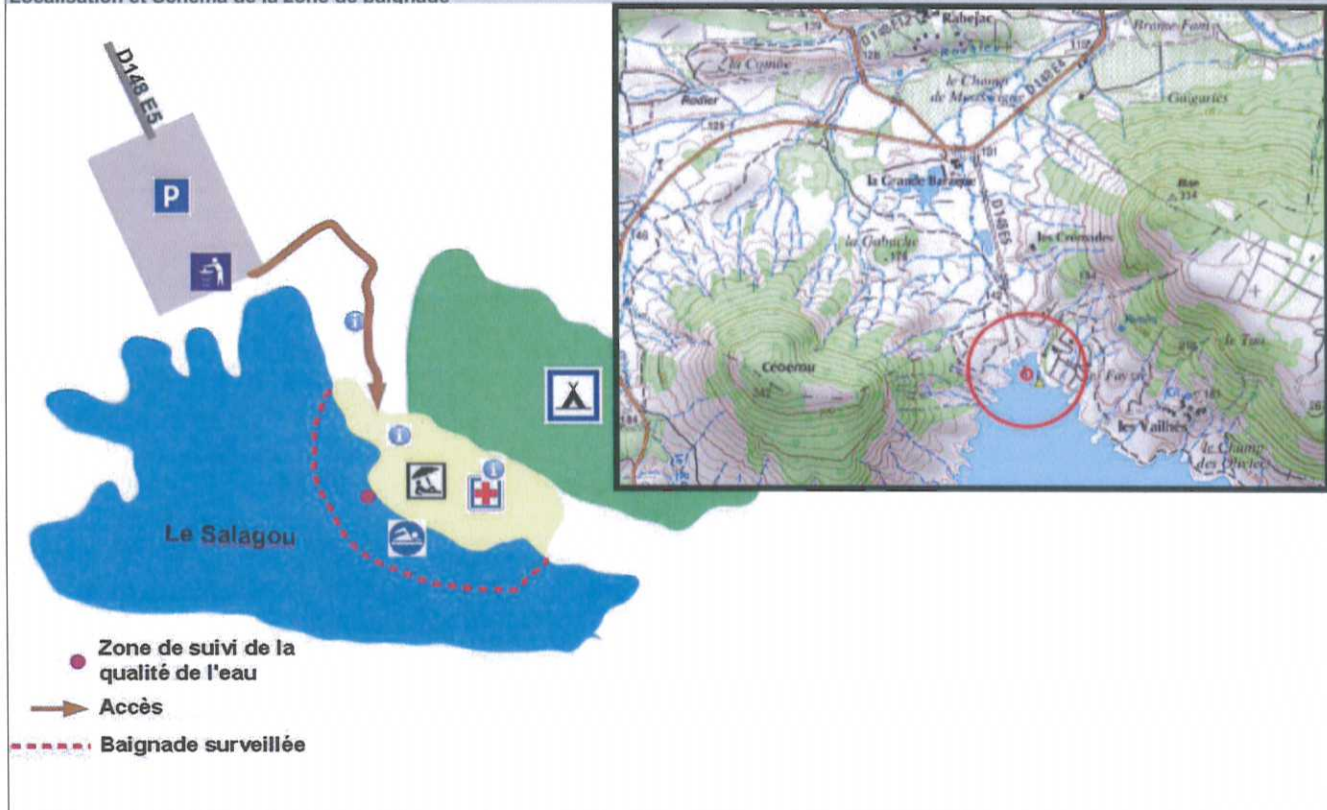
MARS 2011

Région :	LANGUEDOC ROUSSILLON	Département:	HÉRAULT(34)
Commune :	Celles	Site de baignade:	Les Vailhès
Contact de la personne responsable de la baignade	MAIRIE – MADAME LE MAIRE Joëlle GOUDAL – 34700 CELLES – Tél. : 04-67-24-79-90 COMM. DE COMM. LODEVOIS ET LARZAC – 34700 LODEVE – Tél : 04-67-88-90-90		

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE Baignade

Caractéristiques physiques de la zone de baignade		Illustration 
Rive d'implantation de la plage:	Nord	
Nature des plages:	Petits Galets	
Équipements et usages de la zone de baignade		
Période de fréquentation :	1er juillet – 31 août	
Fréquentation estimée:	200 personnes maximum	
Équipements sanitaires:	Non	
Poste de secours:	Oui	
Poste de surveillance:	Oui	
Stationnement:	Oui	
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Baignade et jeux de plage	
Accès aux animaux:	Non	
Autres équipements:	Tiralo, base nautique à proximité	

Localisation et Schéma de la zone de baignade



HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE Baignade

Année	2007	2008	2009	2010
Classement qualité (Directive 1976)	B	B	A	B
A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité				
Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	Aucun			
Commentaires éventuels :				

FICHE PROFIL DE Baignade - Synthèse (Page 2/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

MARS 2011

Région :

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département:

HÉRAULT(34)

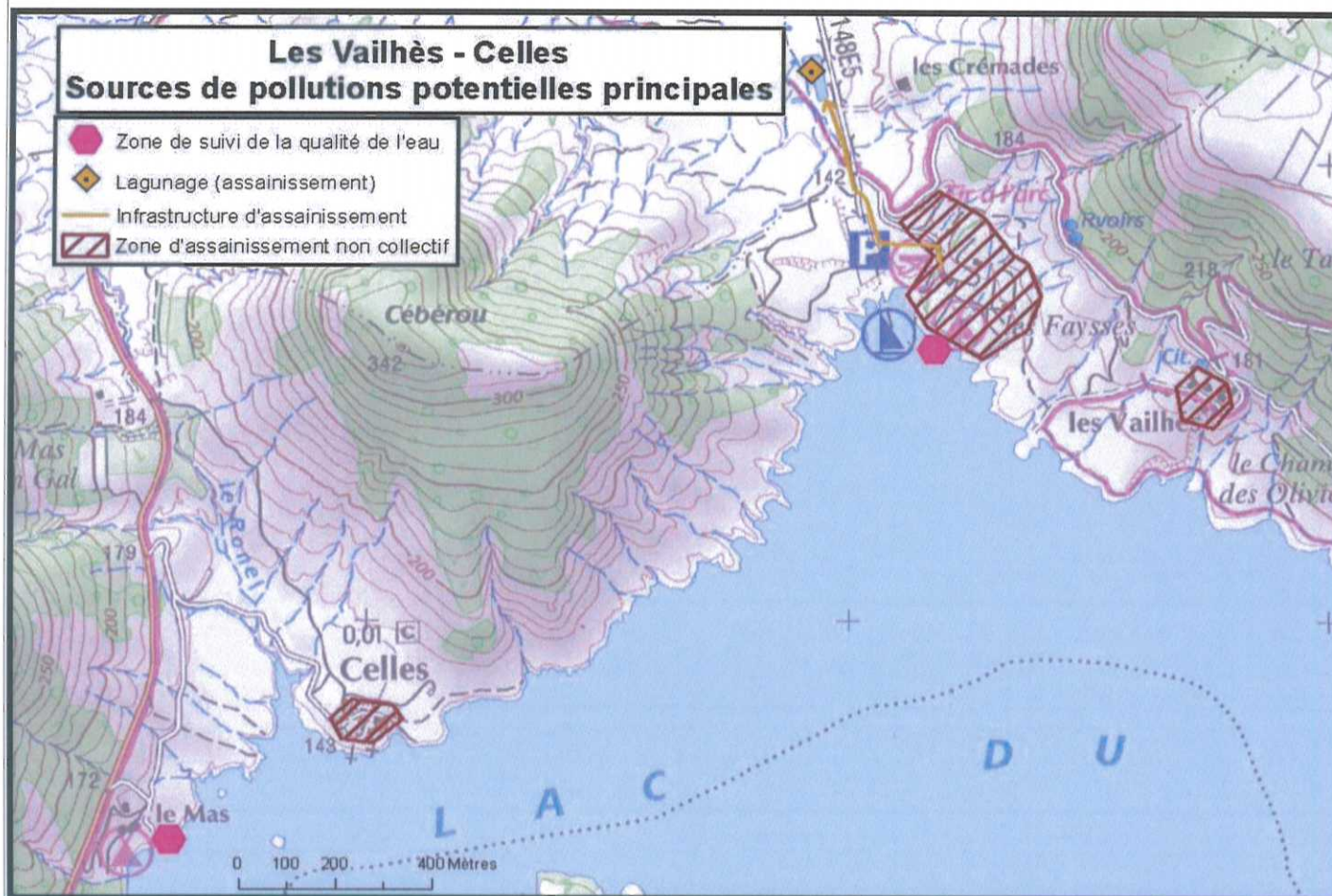
Commune :

Celles

Site de baignade:

Les Vailhès

Recensement et localisation des sources de pollutions potentielles



Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions	
Sources de pollutions	Impact	Distance de la zone de baignade	Mesures de surveillance	Indicateurs suivis	Responsable du suivi des indicateurs	Description des principales mesures de réduction des pollutions	Échéance
Aucune							

Commentaires : Les sources de pollutions potentielles identifiées n'engendrent pas de dysfonctionnement et n'ont aucun impact sur la baignade. Il s'agit des assainissements non collectifs du hameau et du camping des Vailhès, ainsi que du village de Celles. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac est chargé du suivi de ces installations. Les dispositifs du village de Celles font l'objet d'une vidange régulière par la Mairie.